

DÉCISION N° 20-125 – DGASPR/LG

OBJET : PRESTATIONS D'ASSISTANCE AU RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE QUADRA CONSULTANTS.

Madame La Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122.23,

VU la délibération du Conseil Municipal n° D202705-6 du 27 mai 2020 donnant à la Maire délégation pour les matières visées en l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R 2122-8 relatif aux marchés publics négociés répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € H.T. passés sans publicité ni mise en concurrence préalables,

CONSIDERANT la proposition de contrat avec la société Quadra Consultants pour l'assistance au recrutement d'un Directeur Général des Services Techniques,

D É C I D E

ARTICLE 1 : **DE SIGNER** un contrat de mission d'assistance au recrutement avec la société Quadra Consultants dont le siège social se situe à PARIS (75002), 25 rue Louis le Grand et de prendre toute mesure d'exécution.

ARTICLE 2 : **DIT** que le coût de cette mission est arrêté aux montants suivants :

- 9 000 € H.T., soit 10 800 € T.T.C., payable pour moitié à la définition du poste et pour moitié au recrutement,
- 700 € H.T., soit 840 € T.T.C., de frais administratifs et techniques augmentés des frais de déplacement au coût réel,
- 1 650 € HT, soit 1 980 € T.T.C., pour la publication de l'annonce.

ARTICLE 3 : **DIT** que le contrat court à compter de sa signature jusqu'au recrutement effectif.

ARTICLE 4 : **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets 2020 et suivants.



Chilly-Mazarin, le 10 octobre 2020

La Maire,
Rafika REZGUI